



RÈGLEMENT DU CONCOURS D'AÏOLI

4^{ème} ÉDITION

DIMANCHE 12 MAI - 11h - PLACE THIERS



Objectifs

Mise en place d'un concours d'aïoli ouvert à tous
Convivialité autour de l'ouverture des festivités estivales 2019

Organisateur

Mairie d'Eyguières
Rue du Couvent
13430 EYGUIERES

Lieu, date et horaire

Place Thiers *(En cas d'intempéries repli au Moulin de l'Alcazar)*

DIMANCHE 12 MAI 2019 12H00

Ouverture du concours par le Président du jury, Monsieur le Maire.

La durée du concours est fixée à 30 minutes

La délibération du jury est fixée à 30 minutes

Composition du jury

Le jury sera présidé par Monsieur le Maire, Henri PONS et sera composé de quatre à cinq personnes.

Candidature

- L'inscription est gratuite.
- Le nombre de candidats est fixé à 15 au maximum.
- Le bulletin d'inscription est disponible à l'accueil de la mairie, au service Info-Tourisme et sur le site de la commune. Il est à retourner obligatoirement auprès de l'organisateur avant le **vendredi 10 mai 2019 à 17h00** validant votre candidature. Coordonnées au bas du document.
- Les candidats donnent leur accord pour la diffusion de leur nom et de leur photo.
- Les candidats acceptent et respectent le présent règlement dans sa totalité.

Modalités du concours

- 15 postes de travail seront installées dans le Moulin de l'Alcazar
- Un numéro sera attribué à chaque participant
- Les candidats devront utiliser les produits et ingrédients qu'ils auront apportés. (Préparer un demi-litre d'aïoli)
- L'aïoli devra être monté, **obligatoirement**, à la main. Aucun ustensile ou appareil électrique ne sera autorisé.



Contestations, litiges, imprévus

En cas de contestation, le président de jury est le seul compétant pour statuer.
La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident d'ordre alimentaire et de dommage corporel.

Critères d'évaluation

Les candidats seront notés sur

- Le goût (saveur, assaisonnement)
- L'aspect (texture, tenue)
- Les ingrédients
- La présentation
- Les ustensiles

Résultat

Les résultats seront proclamés après délibération du jury immédiatement après l'épreuve. La décision du jury est sans appel.

Prix

Prix du jury

Les trois premiers gagnants recevront un prix

Le Lauréat gagnera le trophée (remis en jeu chaque année) et un cadeau

Prix du public

Le candidat plébiscité par le public recevra une récompense

Bulletin d'inscription à renvoyer ou à remettre

Mairie d'Eyguières
Rue du couvent
13430 Eyguières
04.90.59.88.00
manifestations@mairie-eyguieres.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi

De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 / 18h00 le jeudi